



International
Civil Aviation
Organization

Organisation
de l'aviation civile
internationale

Organización
de Aviación Civil
Internacional

Международная
организация
гражданской
авиации

منظمة الطيران
المدني الدولي

国际民用
航空组织

Eastern and Southern African Regional Office/Bureau régional Afrique orientale et australe

Réf : ES AN 9/15 - 0614

le 14 octobre 2024

Objet : Invitation à un atelier sur la perte de contrôle en vol (LOC-I) et la formation à la prévention des pertes de contrôle et aux manœuvres de rétablissement (UPRT) (Addis-Ababa, Ethiopie, 11-12 décembre 2024)

Suite à donner : Les participants sont invités à s'inscrire avant le 15 novembre 2024

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le Bureau régional, en appui au Kenya en tant que champion pour l'Equipe RASG-AFI sur les problèmes émergents de sécurité et l'Ethiopie en tant que pays hôte, organise un atelier sur la perte de contrôle en vol (LOC-I) et la formation à la prévention des pertes de contrôle et aux manœuvres de rétablissement (UPRT) à l'Hôtel Ethiopian Skylight et à l'Académie d'Aviation d'Ethiopian Airlines, à Addis-Ababa, du 11 au 12 décembre 2024.

L'atelier LOC-I et UPRT sera tenue concomitamment avec la célébration sur le plan régional du 80^{ème} anniversaire de la signature de Convention de Chicago prévue à Addis-Ababa du 9 au 12 décembre 2024.

Ledit atelier fait suite aux ateliers antérieurs et contribuera aux efforts déployés au plan africain pour circonscrire de tels accidents dans le cadre de l'atteinte des objectifs de sécurité adoptés à Abuja.

Le programme de l'atelier comprendra les mises en a jour en matière d'UPRT, la réglementation et les procédures, le système de suivi des progrès accomplis, l'évaluation des programmes de formation et la supervision nécessaire ainsi que des séances de démonstration sur des simulateurs de vol adaptés. Le programme détaillé et le bulletin d'information y afférents vous seront communiqués dès que possible.

La participation des personnels suivants est vivement souhaitée : inspecteurs de l'exploitation technique des aéronefs, des licences du personnel et de sécurité de l'aviation des administrations de l'aviation civile, les enquêteurs des entités d'enquêtes sur les accidents d'aéronefs ainsi que les pilotes et instructeurs des exploitants de services aériens et des organismes de formation. A ce propos, je prie votre administration de bien vouloir élargir la présente invitation au personnel de l'industrie concerné.

...2/

Les administrations de l'aviation civile sont invitées à renseigner la fiche jointe en annexe dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des mesures d'atténuation des risques liés à la perte de contrôle et la renvoyer à l'adresse suivante : ICAOESAF@icao.int, avec copie à pmbengue@icao.int, de préférence avant le 15 novembre 2024.

Les Etats, organisations et parties prenantes sont vivement encouragés à participer à cet important atelier. Les candidats sont invités à s'inscrire en ligne suivant le lien https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdgtlj_VKwD6rMFOyRqMp6OvWfpb6SEPo_6hzu6CZYrY9_lug/viewform, de préférence avant le 15 novembre 2024.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.



Lucy Mbugua
Directrice régionale

Annexe : Fiche de renseignement sur la mise en œuvre de l'UPRT dans la région AFI.